

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 6412 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Amin ABDELB.....

Date de naissance : 3.8.1963

Adresse : habituelle

Tél. : 06 85 12 799 Total des frais engagés : 3720 D.H Dhs



Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/10/2021		3	1300.00	<i>DR M. MOHAMMED HERIODAN DENTISTE SURGICIAN IN KARABALLA</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>HARMACIE ANOUAL N°3 Allée au Lac, Rue Radiologie Anoual 100 Bd Brahim Roudani 1052286119</i>	30/10/21	413.00

ANALYSES - RADIOPHOTOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>IBN SINA GESTION 400, Bd Brahim Roudani Casablanca Tél: 0522 230876 / 0522 9818657</i>	27/10/21	2409	4500.00
	30/10/21	IRM Thorax	2400.00
	27/10/21	2107	152.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

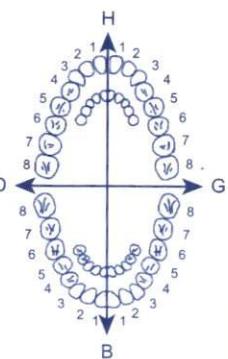
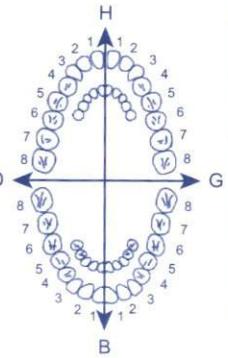
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre	Montant détaillé des Honoraires
		AM PC IM IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
					
				MONTANTS DES SOINS	
				DEBUT D'EXECUTION	
				FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000	G	21433552 00000000	
D	00000000	B	35533411 11433553	00000000 11433553	MONTANTS DES SOINS
					DATE DU DEVIS
					DATE DE L'EXECUTION

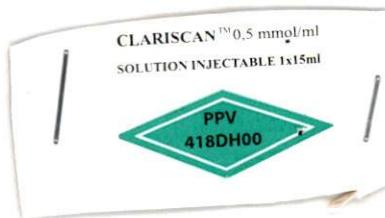
[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Chakib BENNANI-SMIRES | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH,
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

LE : 30 / 10 / 2021

NOM : AMini ABENRO



PRODUIT :

CYCROLUX 15 ML

CLARISCAN 15 ml

4/13.5



Clinique Abdelmoumen

مصحة عبد المؤمن
متعددة الاختصاصات

Dr Youssef EL ATTAR

Gastro - entérologue

109, Bd DRISS EL HARTI
Casa - Tél: 05 22 37 37 83

Multidisciplinaire.

Casablanca, le 30/10/21.

M² AMINI ABDENSI

* Rx préliminaire

* IRM Abdominale (hépatique)

Bilan d'extension

d'un adeno carcinome du
colon transverse

foie hépatique



Dr Youssef EL ATTAR
Gastro entérologue
109, Bd DRISS EL HARTI
Casa - Tél: 05 22 37 37 83

Dr Chakib BENNANI-SMIRES | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

M U P R A S

N° Admission : 21012067 N° Facture : 21011855 Date facturati 30/10/2021

Nom et prénom du patient : Mr AMINI ABDENBI

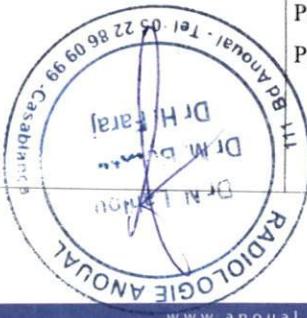
PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
IRM HEPATIQUE	1.00	2 400.00	2 400.00
RX POUMON F	1.00	152.00	152.00
Sous-Total			2 552.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux mille cinq cent cinquante deux dirhams

Total : 2 552.00DH

Adhérent :	Part organisme :	0.00 DH
Mle :	Part patient :	2552.00 DH
PC N° :		



www.anoual.ma | E-mail : anoualtel@menara.ma

111, Boulevard Anoual | Casablanca | Accueil Général : +212 522 86 09 99/06 11 05 54 68
Imagerie du Sein, Echographies, Densitométrie : +212 522 86 09 89/06 45 28 72 92

IRM | Scanner : +212 05 22 86 09 79/06 11 05 54 82 | Secrétariat Administratif : +212 522 86 28 00 | Fax : +212 522 86 08 93
TP : 36362330 | IF : 01084158 | CNSS : 2103844 | ICE : 001614 006 0000 58 | RIB Banque Populaire : 190 780 21211 1158467 000 921

Casablanca, le 30 Octobre 2021

DR. EL ATTAR YOUSSEF

MR. AMINI ABDENBI

COMPTE RENDU

I.R.M. HÉPATIQUE :

Technique :

Exploration dans les trois plans en séquences T1, T2, diffusion et T1 après injection de produit de contraste aux temps précoce, portal et tardif.

Résultats :

-Cette étude met en évidence plusieurs formations en hypersignal T2 franc dont les deux plus volumineuses siègent au niveau du segment IV et du segment VI mesurant respectivement 26,5mm et 22mm ayant montré une prise de contraste en motte avec remplissage au temps tardif. D'autres images similaires de plus petite taille sont visibles au niveau des segments VI et IV mesurant entre 6 et 11mm.

-Sur la séquence de diffusion, ces lésions sont en hypersignal cependant elles n'ont pas présenté une chute du coefficient ADC.

Il existe aussi quelques kystes biliaires infracentimétriques intéressant le lobe gauche et droit du foie en hypersignal T2 franc non rehaussés.

-Les reins, la rate, et le pancréas sont normaux. A noter néanmoins un kyste simple du rein gauche mesurant 28mm.

-Il n'y a pas d'adénopathie profonde.

-Il n'y a pas d'épanchement.

Conclusion :

Aspect compatible avec des angiomes hépatiques les plus grands intéressent le segment IV et le segment VI. Les autres lésions en hypersignal T2 franc infracentimétriques non rehaussées sont à priori compatibles avec des kystes biliaires.



Casablanca, le 30 Octobre 2021

DR EL ATTAR YOUSSEF

MR. AMINI ABDENBI

COMPTE RENDU

RADIOGRAPHIE THORACIQUE DE FACE

- Pas de foyer parenchymateux systématisé ni d'allure évolutive.
- Morphologie normale de la silhouette cardio-médiastinale
- Absence de réaction pleurale.
- Pas d'anomalie évidente du cadre osseux.

DR A. BELHAJ SOULAMI



LABORATOIRE DE PATHOLOGIE IBN SINA



w3761N

Dr. Zahra Benamour Biaz
Anatomopathologiste

Dr. Amina El Hamdaoui Riffi
Anatomopathologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

Diplômée de la Faculté de Médecine de Nancy

Nom et prénom : AHENE ABDEEN BI Age : 163

Ordonnance du Docteur : GLASSAR

Référence anatomopathologique antérieure :

Siège et nature du prélèvement :

Renseignements cliniques et paracliniques :

Cancer des colons
Tumeur

* Frottis de dépistage : * Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles :

- Parité :

- Traitements éventuels :

Date : 27/10/2021

LABORATOIRE IBN SINA
DE PATHOLOGIE
Résidence Roudani - 400, Bd Brahim
Roudani - 331 0522 23 08 76 - Casablanca

Signature :



IBN SINA GESTION

400, Bd. Brahim Roudani - Casablanca
Tél/Fax : +212 522 23 08 76 / +212 522 98 48 67

E-mail : labolbnsina@hotmail.fr

Casablanca , le 30/10/21

Date de Réception

27/10/21

AMINI ABDENBI

ICE :

Facture n° : 20213242

Cotation

P409

Nature du Prélèvement

Biopsie

Montant Net

450,00

NET A PAYER

450,00

Signé :

IBN SINA GESTION
400, Bd Brahim Roudani
Casablanca
Tél: 0522 23 08 76 / 05 22 98 48 67



LABORATOIRE DE PATHOLOGIE IBN SINA

Dr. Zahra Benamour Biaz
Anatomopathologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

Dr. Amina El Hamdaoui Riffi
Anatomopathologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Nancy

Compte rendu du : 28/10/2021

Réf. : DW3741N

AMINI ABDENBI

Adressé(e) par : Dr EL ATTAR

Reçu le : 27/10/21

Age : 58 ans

Nature du prélèvement : Biopsie du colon transverse

Renseignements cliniques : tumeur du colon transverse.

Quatre des dix fragments biopsiques examinés ont intéressé une muqueuse, de type colique, à caractère néoplasique. Le tissu tumoral est représenté par des formations tubulo-glandulaires. Elles sont parfois confluentes, réalisant un aspect cribiforme. Les cellules tumorales sont cylindriques, elles montrent une stratification nucléaire, des atypies plus ou moins notables et des images de mitose. Le cytoplasme est généralement dédifferencier, basophile. Le stroma est fibro-inflammatoire.

Les autres fragments ont intéressé une muqueuse colique, inflammatoire.

CONCLUSION : Il s'agit d'une localisation colique d'un adénocarcinome lieberkühnien moyennement différencié, infiltrant.

Docteur A. EL HAMDAOUI RIFFI

Dr Amina EL HAMDAOUI RIFFI
Anatomopathologiste